

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 16 décembre 1863](#)

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 16 décembre 1863

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 décembre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destinationParis

### Description

RésuméGodin communique à Cantagrel une lettre de Séguin et Regnier, qui semble demander des délais de paiement, et la réponse qu'il leur fait. Godin informe Cantagrel qu'il a des doutes sérieux sur la bonne marche de la maison de Séguin et Regnier. Il lui demande de les voir pour connaître leur situation.

NotesFrançois Cantagrel répond à la lettre de Godin le 18 décembre 1863 (Cnam FG 17 (2) c).

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Séguin \(A.\)](#) et [Régnier](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec Maria Josépha Elisabeth Conrads (vers 1831-), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 1 p. (500r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 22/08/2024

Genève le 16 jbo 1863

A Madame Castagnol

Je vous remercie sous un pti. manchettes  
ami. copie d'une lettre de M. Liguin et Beguin  
sur la cause que j'y fais et que vous  
leur remettez sous même, cette demande. en outre  
quelque crainte après ce que j'ai vu en  
les visitant M. Liguin me paraît peu commode  
et peu fait pour une bonne direction sur  
impression à lui que cette association ne  
durera pas. est vous dire que je suis  
fort peu disposé à entrer dans la voie de  
prolongation de l'œuvre par moi et cela de  
justifié d'autant plus que jusqu'ici j'avais  
craint de voir constamment de cette maison.

Je vous prie donc de le dire et de le dire  
laissant même à une époque qui leur rend  
indispensable un retard de jugement à son  
égard. sous leur pouvoir de mande communication  
de leur contrat et des engagements qu'ils ont pris  
en représentant leur maison de commerce. car  
vous leur raprimeriez que je ne puis faire plus  
que ce que j'ai fait pour moi sans avoir devant  
quelqu'un

Si dans un de M. Liguin vous auriez  
après que j'ai vu la réponse de M. Muehle  
rien de bien nouveau mais je crois que  
la copie de ma J finira par être mis à  
duant il est en tout dya

avec la bonté, partie. mes amitiés. G. D. G.